



HAL
open science

Particularités du discours indirect chez Frédégaire

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. Particularités du discours indirect chez Frédégaire. Paolo Poccetti. *Oratio obliqua. Strategies of Recorded Speech in Ancient Languages*, Fabrizio Serra editore, pp.87-94, 2017. hal-01063565

HAL Id: hal-01063565

<https://hal.science/hal-01063565>

Submitted on 12 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PARTICULARITÉS DU DISCOURS INDIRECT CHEZ FRÉDÉGAIRE

COLETTE BODELOT

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 999 (LRL)

1. INTRODUCTION

L'idée de cette réflexion est née d'une recherche antérieure sur les procédés de la subordination complétive dans la Chronique originale de Frédégaire (l. 4, chap. 1-90)¹. C'est lors du dépouillement de ce corpus que nous nous sommes aperçue que le discours rapporté s'y présentait sous des formes variables et que, la frontière entre style direct et style indirect n'étant pas toujours étanche, une question intéressante à étudier dans ce texte historique, rédigé en latin mérovingien au VIIe s. en Gaule, était le traitement particulier du discours indirect, d'un point de vue morphosyntaxique et énonciatif.

2. CHANGEMENTS MORPHOSYNTAXIQUES

Le point de vue morphosyntaxique concerne à proprement parler la mise en forme structurelle des propositions enchâssées à un premier niveau. Les déviations qu'on y observe par rapport à la norme sont dues aux changements qui affectent, d'une façon générale, l'agencement des complétives en latin tardif. Sans être particulières au discours indirect et sans porter préjudice à l'homogénéité de l'espace énonciatif unique qui le caractérise, ces transformations ont pu le déstabiliser en rendant ses contours flottants et son marquage incertain.

Sans prétention à l'exhaustivité, nous reproduisons ci-dessous quelques irrégularités ou innovations concernant la morphosyntaxe des seules déclaratives indirectes :

(1) IV, 62 (p. 152) : *ad eundem reuertuntur nunciantes X (scil. se) pacem perpetuam cum Aeraclio firmasse*. '[les légats] reviennent auprès de lui et annoncent avoir scellé une paix perpétuelle avec Héraclius.'²

¹ Voir Bodelot (à paraître).

² Les exemples du corpus de Frédégaire sont cités d'après Devillers, Meyers (2001).

(2a) IV, 78 (p. 180) : *Ibique sacramentis Wascones firmantes semul et **promittentes** se omni tempore Dagoberto [...] **esse** fedilis* : ‘Là, les Gascons prêtent serment ensemble et promettent d’être en tout temps fidèles à Dagobert, [...]’

(2b) IV, 73 (p. 170) : [...] *missurium aureum nobelissimum [...] Dagobertum **dare** promisit* ‘[...] il promet de donner à Dagobert un fort vénérable plateau en or [...]’

(3) (15a) IV, 78 (p.178) : *ibique ueniam petens cumta que sui [...] leudibus Francorum inlecete perpetrauerant, emendandum **spondedit*** [...] ‘Là, demandant pardon, il s’engagea à fournir réparation pour tout ce que les siens [...] avaient pris illégalement aux leudes des Francs.’

(4a) IV, 71 (p. 166) : [...] *inter citera Chrothario regi **sugessit quod** illam parentem Francorum quam reginam habuerat, per quem etiam regnum adsumserat non dibuissit umiliare* ; ‘[...] entre autres sujets, il fit remarquer au roi Rothari qu’il n’aurait pas dû humilier cette parente des Francs qu’il avait eue pour reine, grâce à laquelle même il s’était emparé du trône ;’

(4b) IV, 3 (p. 64) : *Cumque Gunthramno **perlatum** fuisset, eo quod frater suos Chilpericus esset interfectus, [...]* ‘Après qu’on eut annoncé à Gontran que son frère Chilpéric avait été tué, [...]’

(5) IV, 27 (p. 92) : *Cum Brunehildis nepotem suum Teudericum integra adsiduetate monerit ut contra Teudebertum mouerit exercitum, **dicens quasi** Theudebertus non esset filius Childeberti nisi cuiusdam ortolanum, [...]* ‘Brunehaut n’avait de cesse d’engager son petit-fils Thierry à faire marcher une armée contre Théodebert ; elle prétendait que Théodebert n’était pas le fils de Childebert, mais d’un jardinier, [...]’

(6a) IV, 45 (p. 128 et 130) : [...] *Aghyulfus, Pompegius et Gauto ab Agone regi ad Clothario destinantur, **petentes ut** illa duodece milia soledorum quas annis singulis Francorum aerariis dissoluebant debuissent cassare* ; ‘[...] Agilulf, Pompeius et Gauto sont envoyés par le roi Agilulf à Clotaire, demandant qu’on leur fasse remise de ces douze mille sous d’or que chaque année ils payaient aux trésors des Francs.’

(6b) IV, 22 (p. 84) : [...] *ei **reuelatur** in sompnum ut surgens protinus iret ad ecclesiam [...] : in medium eclesia designatum locum illum sanctum corpus adesset*. ‘[...] une révélation lui est faite en songe : qu’il se lève et aille directement à l’église [...] et au milieu de l’église, en un endroit qui serait désigné, se trouverait la sainte dépouille.’

(7) IV, 36 (p. 104) : *regi nunciant uirum Dei inibi esset nec regis domibus metare uellit.*³ ‘on annonce au roi que l’homme de Dieu est là et qu’il refuse de s’installer dans la suite royale.’

On y observe en ce qui concerne la proposition infinitive, qui reste très vivante dans la Chronique :

- l’omission en (1) du sujet à l’accusatif, surtout fréquente en cas de coréférence avec le sujet du verbe recteur ;

- la non-expression de la postériorité dans (2a), liée en (2b) à la non-expression du sujet coréférentiel, si l’on opte pour une interprétation active de l’infinitif⁴ ;

- l’expression de la postériorité à l’actif par le gérondif⁵ ou au passif par l’adjectif verbal⁶, comme en (3) ;

- le remplacement sporadique de l’A.c.I. par *quod p* en (4a) ou même par *eo quod p* en (4b) ;

- l’emploi en (5) d’une complétive introduite par *quasi* pour exprimer une réserve de l’auteur sur le contenu de p⁷ ;

- suite à un affaiblissement du sens injonctif du subjonctif – qui se manifeste dans son emploi pléonastique avec l’auxiliaire modale *debere* en (6a) –, l’emploi occasionnel d’une complétive au subjonctif à la place d’une infinitive déclarative surtout pour exprimer la postériorité au passé, comme en (6b) ;

³ Dans le texte de Jonas qui a servi de modèle à Frédégaire, pareille hybridation (avec sujet à l’accusatif et verbe au subjonctif) n’est pas attestée ; on lit en effet dans *Vita Columbani* I, 18 (Haupt. 1982) : *regi nuntiant, uirum Dei inibi esse nec in regis domibus metare velle*, avec A.c.I. conforme à la norme.

⁴ En (2b), la voix de l’infinitif *dare* est incertaine suite à la confusion fréquente de *i* et de *e* en latin tardif.

⁵ Voir Haag (1899, 924).

⁶ Voir Haag (1899, 922), Wirth-Pölchau (1977, 37), Kusternig (1982). L’interprétation de *emendandum* comme adjectif verbal n’est ici possible que si l’on admet une discordance de genre et de nombre avec *cumta*.

⁷ Voir Herman (1963, 53), Orlandini (2004, 108-109).

- l'apparition en (7) d'une structure hybride procédant du croisement d'une infinitive avec une complétive au subjonctif.

3. IRREGULARITES ENONCIATIVES

Une deuxième série d'irrégularités semble sur le plan énonciatif moins anodine du fait qu'elle touche aux coordonnées déictiques qui opposent normalement le discours direct (DD) au discours indirect (DI). Il s'agit en l'occurrence :

- d'entorses à la syntaxe modale dans des subordonnées de deuxième ou de troisième degré, l'indicatif y étant employé à la place du subjonctif :

(8) IV, 78 (p. 178) : *Dagobertus ad Clippiaco resedens **mittit nuncius** in Brittaniam **que** Brittanos male **admiserant** ueluciter emendarint et ditione suae se traderint ; alioquin exercitus Burgundiae, **qui** in Vasconiam **fuera**t, de presenti in Britannias debuissent intruere.* 'Dagobert, qui résidait à Clichy, envoie des messagers en Bretagne : les Bretons devaient fournir une prompte réparation pour ce qu'ils avaient fait de mal et s'en remettre à son autorité ; sinon l'armée de Bourgogne qui avait été en Gascogne fondrait immédiatement sur la Bretagne.'

- d'entorses à la syntaxe temporelle, un subjonctif présent étant employé à la place d'un imparfait dans un contexte au passé :

(9) IV, 36 (p. 106) : *Beatus itaque Columbanus, ut erat audax atque animo uegens, talibus obicienti regi **respondit**, se consuetudinem non habere **ut** secularium hominum et relegioni alienis famulorum Dei habitationes **pandant** introitum ; se et oportuna aptaque loca ad hoc habere parata **quo** omnium hospitem aduentus **suscipiatur**.* 'En conséquence le bienheureux Colomban, qui était hardi et vif d'esprit, répondit au roi, qui lui faisait de tels reproches, qu'il n'avait pas pour habitude que l'entrée dans la maison des serviteurs de Dieu soit ouverte à des laïcs et à des gens étrangers à son ordre, mais qu'il avait pour cela des lieux appropriés et adaptés, prêts pour accueillir tous les hôtes à leur arrivée.'

L'irrégularité temporelle peut aller de pair avec l'irrégularité modale :

(10a) IV, 54 (p. 140) : *Berta continuo ad Chlotharium **perrexit, dicens si Godinus conspecto Chlothariae presentatur, ipsum regem uellet interficere.*** ‘Berthe alla directement trouver Clotaire et lui dit que si Godin était mis en présence de Clotaire, il chercherait à tuer le roi.’

ou avec l’emploi du déictique *hic* à la place de *ille* :

(10b) IV, 36 (p. 106) : *Auligum simul consona uoce **uota prorumpunt, se habere non uelle his in locis qui omnibus non societur**.*⁸. ‘En même temps, d’une seule voix, les courtisans font connaître leur souhait : ils ne veulent pas garder en ces lieux un homme qui n’entretient pas de lien avec l’ensemble de la société.’

Un autre élément hétérodoxe est la substitution de l’anaphorique non lié *is* au réfléchi indirect *se* ou *suum* :

(11a) IV, 72 (p. 168) : *ad Dagoberto expetint, **petentes ut eos in terra Francorum manendum recepit**.* ‘Ils se tournent vers Dagobert et lui demandent de les recevoir sur la terre des Francs pour qu’ils y demeurent.’

(11b) IV, 58 (p. 148) : *ut etiam gente que circa limitem Auarorum et Sclauorum consistent ei prumptae **expetirint ut ille post tergum eorum iret feliciter, [...]*** ‘Même les nations qui se tenaient à la frontière des Avars et des Slaves lui demandaient instamment d’aller avec bonheur au-delà de leurs territoires [...].’

À la base, ces irrégularités constituent des incongruences énonciatives : en indiquant un repérage qui se fait par rapport au locuteur secondaire, auteur du discours cité, elles interrompent l’ancrage narratif initial, suspendant au moins momentanément l’appropriation du discours cité par le locuteur primaire. Nous nous alignons pour la distinction entre locuteur primaire (L1) et locuteur secondaire (L2) sur la terminologie de Sznajder⁹. Dans des textes écrits d’un niveau soutenu, de tels accrocs peuvent certes relever d’une stratégie de transfert

⁸ À noter toutefois que, dans le sillage d’un verbe recteur au présent historique, qui, du point de vue du sens, devrait requérir une concordance au passé, la concordance au présent passe pour être aussi courante que la concordance au passé, et cela « quelle que soit la nature de la proposition subordonnée ou la place de cette dernière par rapport à la principale » ; voir Ernout-Thomas (1953², 408).

⁹ Voir Sznajder (par ex. 2001, 611).

ou de partage de la prise en charge énonciative¹⁰. Mais ces écarts n'étant qu'intermittents à l'intérieur d'un balisage morphosyntaxique indiquant par ailleurs clairement la dépendance du discours cité du discours citant, le discours rapporté sera ici, dans son ensemble, qualifié d'indirect. Il demeure indirect notamment par les indices personnels dont la source de repérage est le narrateur ou locuteur primaire¹¹. Si l'on admet comme paramètre déterminant l'indexation personnelle, on considérera encore comme indirect le discours rapporté en (12) car, bien que le verbe *audebat*, qui devrait constituer le noyau prédicatif d'une complétive déclarative, figure sans conjonction au mode de l'indicatif, il renvoie au locuteur secondaire à la troisième personne et non à la première, comme il le ferait au DD :

(12) IV, 69 (p. 164) : *Hysacius ei obuiam mandans, pre timore imperatoris Tasonem cum suis infra murus Rauenne urbis armatum non **audebat** recipere*. 'Isaac envoie des hommes à sa rencontre et lui fait savoir que, par crainte de l'empereur, il n'osait pas recevoir Taso et les siens en armes à l'intérieur des murs de Ravenne.'

Corollairement, en (13), on qualifiera le discours rapporté de direct car, même si les deux apodoses figurent à l'intérieur des systèmes hypothétiques à l'A.c.I., les marques de la première et de la deuxième personne montrent que le repérage a comme source le sujet modal de *respondit*, c.-à-d. le locuteur secondaire :

(13) IV, 36 (p. 106) : *Vir Dei **respondit** : « Si quod nunc usque sub regulare disciplinae abenis constrictum fuit uiolare conaris, nec tuis muneribus nec quibuscumque subsidiis **me fore** ad te **sustentaturum**. Et si hanc ob causam tu hoc in loco uenisti ut seruorum Dei caenubia distruas et regularem disciplinam macules, cito **tuum regnum** funditus **ruiturum** et cum omni propaginae regia **dimersurum**. »* 'L'homme de Dieu répondit : "Si tu essaies de porter atteinte à ce qui, jusqu'à aujourd'hui, a été bridé par la discipline de notre règle, je ne recevrai pas de soutien de toi, ni par tes dons, ni par des aides d'aucune sorte. Et si c'est pour ça que tu es venu ici, pour détruire la communauté des serviteurs de Dieu et jeter le discrédit sur la discipline de notre règle, bientôt ton royaume s'effondrera totalement et sombrera avec toute la descendance royale", [...]'

¹⁰ Voir Sznajder (2005, 751-756).

¹¹ On se référera sur ce point encore à Sznajder (2002, 362), qui voit dans le fait que L1 reste le point d'ancrage des références personnelles « le pivot de l'interprétation du D rapporté ».

4. RUPTURE DE CONSTRUCTION :

PASSAGE DU DISCOURS INDIRECT AU DISCOURS DIRECT ET VICE-VERSA

Ce qui rend, dans ce contexte, le DD et le DI accessibles à des éléments en principe incompatibles, c'est l'état d'évolution tardif de la langue qui est influencé – on le sait – par le diasystème du latin parlé. Le conflit syntaxique qui résulte de ces juxtapositions incongrues peut conduire à un divorce, une rupture franche sur le plan énonciatif. Ce phénomène est connu en anglais sous le nom de *slipping*¹². Il s'agit du passage abrupt, à l'intérieur d'une même instance de discours, normalement du DI au DD¹³. Ce changement brusque est particulièrement fréquent dans la langue médiévale, mais il est aussi attesté antérieurement, par ex. chez Pétrone, où il est considéré comme une facilité, une inadvertance à verser sur le compte du *sermo cottidianus*¹⁴ :

(14) Petron. 101, 9 : *Negauit hoc Eumolpus fieri posse, « quia <nec> magna », inquit, « nauigia portubus se †curuatis† insinuant, nec tam cito fratrem defecisse ueri simile erit [...] »*¹⁵ 'Eumolpe répondit que la chose était impossible, "parce qu'un vaisseau grand comme le nôtre, dit-il, n'entre pas dans les bassins des ports et un frère tombé si vite si bas paraîtra peu vraisemblable [...]' '

La rupture de construction à l'intérieur d'une seule et même phrase est ici signalée par la réitération du verbe introducteur sous la forme d'un *inquit* incident¹⁶.

Le phénomène inverse, beaucoup moins fréquent et relevant, pour cette raison, vraisemblablement d'un style contrôlé, se manifeste chez Frédégaire en (15) : on y passe, sans nouveau verbe introducteur, du DD au DI. Cette rupture se traduit, sans équivoque, par la substitution de l'infinitif ou du subjonctif à l'indicatif et par l'indexation des marques personnelles qui, tout en différant en surface, renvoient aux mêmes individus, d'un discours rapporté à l'autre.

¹² Voir Richman (1986).

¹³ Voir Richman (1986, 279) : « Slipping occurs when indirect discourse abruptly shifts to direct discourse within a single speech. »

¹⁴ Voir par ex. Jespersen (1971, 427) : « Par négligence, ou parce qu'on ne peut pas conserver longtemps l'état d'esprit qu'implique le discours indirect, on commence souvent à rapporter les paroles au style indirect pour ensuite passer tout d'un coup au discours direct. »

¹⁵ Pour un commentaire de cet énoncé en termes de *macro-syntaxe*, voir Bodelot (2007, 28-29).

¹⁶ Voir Sznajder (2005, 757).

(15) IV, 36 (p. 106) : *Diris post haec uir Dei increpationibus rex urguetur contraque Teudericus ait* : « *Martirii coronam a me tibi inlaturam speras.* » Non esse tantae demenciae ut hoc tantum patraret scelus, sed pociores consilii se ageret utilia paraturum, ut qui ab omnium saecularium mores discascat, quo uenerit, ea uia repetare studeat. ‘Après cela, le roi est accablé de terribles invectives par l’homme de Dieu. En réponse, Thierry dit : “Tu espères que je te ferai gagner la couronne du martyr.” Il n’était pas assez fou pour commettre un tel crime, mais il fallait que lui se montre plus raisonnable et prenne les dispositions nécessaires pour se hâter de retourner par où il était venu, puisqu’il se désolidarisait des habitudes connues de tous les laïcs.’¹⁷

L’emploi de *ait* comme verbe introducteur n’est pas anodin : à la différence de *inquit*, il ne s’emploie pas exclusivement en incidence, et peut introduire aussi bien un DD qu’un DI¹⁸. Ce choix raisonné semble confirmer l’hypothèse d’un *artful slipping*, par effet de style qui ne se fait pas par inadvertance¹⁹. Après les terribles invectives de l’homme de Dieu, qui ont fait peur au roi, la réplique de ce dernier est présentée au début sous forme d’un DD, prégnant et autoritaire, pour créer un effet de haute tension. En interpellant directement son allocutaire, Thierry lui fait un procès d’intention pour déjouer ses attentes. Puis, le roi ayant repris le dessus, ses arguments et son point de vue soi-disant plus raisonnables sont rapportés sur le mode en retrait d’un DI. L’inefficacité de ce discours est, pour terminer, signifiée par la réplique indirecte de Colomban, non seulement très concise et très sobre mais aussi grammaticalement très correcte :

(16) IV, 36 (p. 106 et 108) : *Ad haec beatus Columbanus se dicit de cinubii septa non egressurum nisi uiolenter abstrahatur*²⁰. ‘À cela, le bienheureux Colomban répond qu’il ne quittera pas l’enceinte de la communauté à moins qu’on ne le fasse partir par la force.’²¹

¹⁷ À noter que la proposition *sed pociores consilii se ageret utilia paraturum, ut [...]*, peut prêter à équivoque en raison des nombreux vulgarismes morphosyntaxiques qu’elle renferme. Ainsi, le même fragment de texte est traduit chez Jonas, *Vita Columbani* I, 19 (Haupt 1982) : ‘er sei aber nicht so dumm, eine solche Untat auf sich zu laden, **wisse er doch ein besseres Mittel, um sein Ziel zu erreichen** : Da er von den Gepflogenheiten aller in der Welt lebenden Christen abweiche, habe er dorthin zurückzukehren, woher er gekommen sei.’ La traduction allemande semble suggérer que l’agent de *ageret* est Thierry et non Colomban.

¹⁸ Voir Kühner-Stegmann (1914², II, 2, § 532-533).

¹⁹ Voir Richman (1986), Renner (2005).

²⁰ Sur l’emploi « correct » du subjonctif présent après un présent historique, passé de sens, voir n. 8.

²¹ Voir aussi, un peu plus loin dans le texte, cette autre réponse, tout aussi correcte, en style indirect de Colomban, IV, 36 (p. 110) : *At ille se ait iam saepius testatum esse, nisi uim abstraheretur se non discessurum*. ‘Cependant celui-ci dit qu’il a déjà affirmé plusieurs fois que, à moins qu’on ne le fasse partir de force, il ne s’en irait pas.’

La transparence syntaxique reflète ici la détermination à l'action du sujet modal de *dicit*, et tranche avec le verbiage embarrassé, rapporté aussi en style indirect, de tel autre locuteur secondaire, en l'occurrence de nature collective :

(17) IV, 54 (p. 142) : *sed omnes unianimiter **deligantes si**, nequicquam **si uelle** maiorem domus elegere, regis gratiam obnoxie **petentes cum rege transagere***. 'Mais tous, prenant une décision unanime, demandent humblement au roi que, s'ils ne souhaitent en aucun cas élire un maire du palais, le roi leur fasse la grâce de traiter avec eux.'

Un dernier argument qui corrobore l'hypothèse du procédé de style en (15), c'est que le chapitre 36, le mieux développé de la chronique originale, est une reprise assez fidèle quoiqu'abrégée d'un extrait de la *Vita Columbani* de Jonas²², où de nombreuses instances de DD et de DI se suivent et s'entrecroisent, selon des schémas variés, plus ou moins conformes à la norme.

5. CONCLUSION

Du fait que dans un même texte peuvent se côtoyer ou se succéder à faible distance des discours rapportés sous forme variable et que, de part et d'autre, DD et DI sont soumis – par influence réciproque – à un processus d'hybridation, on voit se manifester des conflits morphosyntaxiques qui aboutissent parfois à une réelle cassure sur le plan énonciatif. Cette rupture de construction s'explique, d'une part, par le recours à différentes sources et est, d'autre part, fonction du niveau et de l'état de langue que le texte reflète. L'effet produit peut de surcroît être volontaire ou involontaire. Si le phénomène relève, d'une façon générale, de la psychologie du langage²³, il peut, dans le cas du latin, aussi être influencé par les limites floues qui existent entre le DD et le DI notamment en grec, mais aussi en latin chrétien, où le DD est occasionnellement introduit par *quia*, *quoniam* ou *quod*²⁴.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

²² Voir I, 18-20 de la *Vita Columbani* de Jonas, texte achevé en 640, donc vingt ans avant la Chronique de Frédégaire, si l'on retient pour sa rédaction l'année 660.

²³ Voir Jespersen (1971, 427), Richman (1986, 279 *et pass.*), Renier (2005, 1 et 15).

²⁴ Voir Richman (1986, 279-281), Stotz (1998, 403-405), Sznajder (2002, 366-371), Viellard (2013).

- Bodelot, C. 2007 : *Syntaxe liée vs. syntaxe non liée ou de l'utilité de distinguer une macro-syntaxe de la (micro-)syntaxe en latin*, in *Éléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin*, éd. C. Bodelot, Clermont-Ferrand, 15-33.
- Bodelot, C. à paraître : *Les propositions complétives dans la Chronique originale de Frédégaire (l. 4, chap. 1-90)*, in *Latin vulgaire – Latin tardif X*, ed. P. Molinelli, P. Cuzzolin, C. Fedriani, Bergamo.
- Devillers, O., Meyers, J. 2001 : *Frédégaire. Chronique des temps mérovingiens*. Texte latin selon l'édition de J. M. Wallace-Hadrill. Traduction, introduction et notes, Turnhout.
- Ernout, A., Thomas, F. 1953² : *Syntaxe Latine*, Paris.
- Haag, O. 1899 : *Die Latinität Fredegars*, « Romanische Forschungen », 10, 835-932.
- Haupt, H. 1982 : *Jonas erstes Buch vom Leben Columbans*, in *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters. Band IVa. Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt (réimpr. 1994), 393-497.
- Herman, J. 1963 : *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin.
- Jespersen, O. 1971 : *La philosophie de la grammaire*, Paris (1^{re} éd. angl. 1924, Londres).
- Kühner, R., Stegmann, C. 1914² : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, 2. Teil : Satzlehre, 1. und 2. Band*, Hannover (unveränd. reprograf. Nachdruck, Darmstadt, 1988).
- Kusternig, A. 1982 : *Die vier Bücher der Chroniken des sogenannten Fredegar (Buch 2, Kapitel 53 bis Buch 4, unwesentlich gekürzt)*, in *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters. Band IVa. Quellen zur Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*, Darmstadt (réimpr. 1994), 3-271.
- Orlandini, A. 2004 : *Comparatives et comparatives conditionnelles dans des structures corrélatives*, in *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, éd. C. Bodelot, Clermont-Ferrand, 95-111.
- Renner, M. 2005 : *Immutatio Syntactica – Slipping in Medieval Latin Literature : Preliminary Findings*, in *Le slipping dans les langues médiévales*, ed. J. R. Schwyter, E. Poppe, S. Onillon, « Cahiers de l'ISL 18 », Lausanne, 5-16.
- Richman, G. 1986 : *Artful Slipping in Old English*, « Neophilologus », 70, 279-291.
- Stotz, P. 1998 : *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters. Vierter Band. Formenlehre, Syntax und Stilistik*, München.
- Sznajder, L. 2001 : *Discours indirect et dépendance syntaxique*, in *De lingua Latina nouae quaestiones*, éd. C. Moussy, Louvain – Paris – Sterling, Virginia, 609-626.

- Sznajder, L. 2002 : *Interférences et conflits dans les formes du discours indirect*, in *Theory and Description in Latin Linguistics*, ed. A. M. Bolkestein, C. H. M. Kroon, H. Pinkster, H. W. Remmelink, R. Risselada, Amsterdam, 361-377.
- Sznajder, L. 2005 : *Stratégies de prises en charge énonciatives dans le discours indirect*, in *Papers on Grammar X, 2, Latina Lingua !* ed. G. Calboli, Roma, 749-761.
- Viellard, D. 2013 : *‘Oti dans le Nouveau Testament, introducteur du discours direct : un subordonnant ?*, in *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, éd. C. Bodelot, H. Gruet-Skrabalova, F. Trouilleux, Clermont-Ferrand, 183-190.
- Wirth-Pölchau, L. 1977 : *AcI und quod-Satz im lateinischen Sprachgebrauch mittelalterlicher und humanistischer Autoren*, Inaugural-Dissertation, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen – Nürnberg.